

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Ostschweizerischen Geographisch-Commerciellen Gesellschaft in St. Gallen  
**Herausgeber:** Ostschweizerische Geographisch-Commercielle Gesellschaft  
**Band:** - (1897)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vereinsnachrichten.

Im Sommer 1895 hat an der 10. Hauptversammlung des Verbandes der Schweizerischen Geographischen Gesellschaften in *St. Gallen* Herr Dr. *J. Früh* in *Zürich* die Wünschbarkeit und Notwendigkeit eines neuen *Handbuchs der Schweizerkunde* in überzeugender Weise dargetan und zugleich die Gesichtspunkte fixiert, nach welchen das Werk ausgeführt werden müsste. Unter dem mächtigen Eindruck seines durch Sachkenntnis und wissenschaftliche Begeisterung gleich sehr ausgezeichneten Vortrags (siehe unsere „Mitteilungen“ 1895, III. Heft) sprach sich unsere Gesellschaft durch den Mund ihres Präsidenten für sofortige Anhandnahme der Arbeit aus und drang bei der Versammlung mit dem Antrag auf Einsetzung einer „Handbuchkommission“ ohne offenen Widerspruch durch. Es zeigte sich dann aber nachträglich, dass speciell der neue Vorort nicht mit diesem Vorgehen einverstanden war, indem er hauptsächlich konstitutionelle Bedenken gegen seine Rechtmässigkeit erhob. Dazu kamen noch Missverständnisse und so blieb die ganze Angelegenheit trotz Reklamationen liegen. Erst im Laufe dieses Jahres wurde auf einer Versammlung von Delegierten der Schweizerischen Geographischen Gesellschaften, zu denen inzwischen als jüngste Schwester diejenige von *Zürich* gekommen war, ein neuer Modus vereinbart und angesichts der sonst nicht zu beseitigenden Divergenz der Meinungen mit wenigen Abstrichen acceptiert. Die wesentlichste Bestimmung war die, dass eine Bewerbung unter Sach- und Fachkundigen eröffnet und die Prüfung, resp. Wahl des Redaktors von einer besonderen Jury vorgenommen werden sollte. Für dieses Schiedsgericht hatte jede Gesellschaft das Recht, ein beliebiges Mitglied zu ernennen. Wir betrauten den uns befreundeten, in seinen Ansichten mit uns einig gehenden Herrn *Dr. R. Hotz* in *Basel*. Auch einige ausländische Fachleute sitzen in der Kommission.

Soeben hat der Vorort *Genf* das Cirkular mit der Einladung zur Bewerbung erlassen. Um ihm weitere Verbreitung zu geben, drucken wir es nachstehend ab und ersuchen unsere Leser, solche unter ihren Bekannten darauf aufmerksam zu machen, bei welchen sie die für eine derartige Aufgabe erforderliche Kenntnis und Neigung voraussetzen zu dürfen glauben.

\* \* \*

### Association des Sociétés suisses de Géographie.

*Genève*, le 10 décembre 1897.

M.

Afin de combler une lacune qui a été souvent signalée dans notre littérature nationale, les Sociétés suisses de géographie ont résolu de favoriser de tout leur pouvoir la publication d'une „Géographie de la Suisse“ à l'usage des gens du monde, du grand public instruit et cultivé.

Le dixième Congrès des Sociétés suisses de géographie, réuni à *St-Gall*, au mois d'août 1895, s'était occupé déjà de cette question; mais les difficultés d'ordre administratif l'ont fait demeurer en suspens jusqu'à ces derniers temps.

Pour l'acheminer à une solution, le Bureau de la Société de géographie de *Genève*, agissant en qualité d'Administration temporaire de l'Association des Sociétés suisses de géographie, a soumis la question à l'examen d'une Assemblée de délégués de ces Sociétés, qui s'est réunie à *Lausanne*, les 25 et 26 septembre 1897, et a décidé à l'unanimité d'ouvrir une sorte de concours dont

elle a déterminé les modalités particulières. Nos Sociétés de géographie ayant ratifié les résolutions votées par leurs délégués et le jury prévu étant aujourd'hui au complet, nous avons l'honneur de porter par la présente à la connaissance du public l'ouverture dudit concours.

Tous les savants suisses, ainsi que les savants étrangers domiciliés dans notre pays peuvent y prendre part. Ils auront, à cet effet, à nous adresser un exemplaire des travaux scientifiques qu'ils ont déjà publiés. Un jury spécial procédera à une première sélection d'après la valeur de ces travaux et la réputation scientifique de leurs auteurs. Ceux qui auront été jugés aptes à diriger cette publication, seront appelés à en fournir un plan détaillé d'après lequel le jury choisira la personne qui sera chargée de la rédaction.

*Le délai pour l'envoi des ouvrages au jury, fixé à trois mois à dater de l'ouverture du concours, expirera le 10 mars 1898.*

Ce jury, composé d'un membre nommé par chaque Société, de deux jurés étrangers élus à la majorité par les jurés suisses, parmi les notabilités géographiques de langue allemande et française et du Président de la Société de géographie de Genève, président actuel de l'Association des Sociétés suisses de géographie, qui exercera la présidence du jury, est définitivement constitué de la manière suivante :

MM.

*Edouard Brückner*, D<sup>r</sup> et professeur de géographie à l'Université de Berne ;

*Robert Hotz-Linder*, D<sup>r</sup> et professeur de géographie à Bâle ;

*A. Penck*, D<sup>r</sup> et professeur de géographie à l'Université impériale et royale de Vienne (Autriche) ;

*Elisée Réclus*, à Bruxelles ;

*William Rosier*, professeur de géographie à Genève ;

*O. Stoll*, D<sup>r</sup> et professeur de géographie à l'Université de Zurich ;

*Th. Zobrist*, professeur de géographie à Porrentruy (Berne) et

*Arthur de Claparède*, D<sup>r</sup> en droit, à Genève, président.

L'ouvrage projeté ne doit point être un livre de classe, un manuel destiné à l'enseignement ; il sera écrit en vue du grand public, de manière à fournir une lecture facile aux gens instruits. Se plaçant spécialement au point de vue géographique, l'auteur traitera de la Suisse en tenant compte des données les plus récentes des sciences géographiques et s'attachera à mettre à la portée de tous l'exposé des grands problèmes qui occupent aujourd'hui le monde savant.

Les exemples valant souvent mieux que des explications même détaillées, nous citerons deux ouvrages allemands : *L'Empire d'Allemagne* par M. le professeur Penck et *La Silésie* par M. le professeur Partsch, qui répondent assez bien au type de la publication que les Sociétés suisses de géographie ont en vue pour notre pays.

Ce livre qui ne devra pas dépasser 600 pages, format grand in-8, avec illustrations dans le texte, planches et cartes, paraîtra, sous les auspices des Sociétés de géographie de la Suisse, en deux éditions, en français et en allemand.

Nous invitons cordialement, par la présente, tous les savants suisses ou étrangers domiciliés en Suisse que la rédaction de l'œuvre projeté pourrait

tenter, — qu'ils fassent ou non partie de l'une de nos Sociétés de géographie — à vouloir bien nous communiquer, avant le 10 mars 1898, leurs principales publications scientifiques, qui demeureront leur propriété et leur seront réexpédiées après le concours.

Une somme de 500 francs mise par nos Sociétés de géographie à la disposition du jury lui permettra d'accorder sous forme de primes une modeste indemnité aux quelques concurrents qu'il aura appelés à dresser un plan de la publication projetée.

Veillez agréer, M., nos salutations empressées.

Au nom des Sociétés de géographie de la Suisse,  
Pour le Bureau de la Société de géographie de Genève,  
Administration centrale (Vorort) de l'Association:

*Arthur de Claparède*, Président.

*Emile Chaux*, Vice-président.

*Edmond Gægg*, Secrétaire général.

N.-B. — *Les publications soumises à l'appréciation du Jury doivent être adressées à Monsieur le Président du Jury pour la Géographie de la Suisse, à l'Athénée, Genève.*

## Mitglieder-Verzeichnis

der

### Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft

in St. Gallen.

#### Ehrenmitglieder.

- Beaumont, B. de, Ehrenpräsident der geographischen Gesellschaft, Genf.  
 Becker, F., Professor, Oberstl., Zürich.  
 Müllhaupt, F., Kartograph, Bern.  
 Wartmann, Hermann, Dr., St. Gallen.  
 Keller, H., Kartograph, Zürich.  
 Randegger, J., Kartograph, Winterthur.  
 Lenz, Oskar, Dr., k. k. österreichischer Universitätsprofessor, Prag.  
 Meister, U., Nationalrat, Oberst, Zürich.  
 Studer, Th., Dr., Professor, Bern.  
 Petri, E., Dr., Professor an der Universität Petersburg.  
 Moser, Henri, Charlottenfels bei Schaffhausen.  
 Schinz, Hans, Dr., Professor, Zürich.  
 Bühler-Heusler, Karl, Zürich.  
 Levasseur, Emile, Professeur au collège de France, 28 rue Mons. le Prince, Paris.  
 Grandidier, Alfred, Président honoré de la société de géographie à Paris.  
 Delagrave, Charles, Editeur, 15 rue Soufflot, Paris.